
Sophie Germain, Directrice générale de Colombbus « La dimension d'accompagnement socio-professionnel est un des piliers de notre parcours d'insertion »



L'association Colombbus a présenté les actions et réalisations du chantier d'insertion 10mentionWeb lors du 1^{er} OpenMap ESS organisé à Nanterre le 18 mai par le **GIP Maximilien** qui pilote la mission

MACS (Mission d'Appui au développement des Clauses Sociales).

Créée au début des années 2000, l'association Colombbus (<http://www.colombbus.org/>) agit pour l'éducation, la formation et l'insertion professionnelle grâce à l'informatique et à l'internet. Son objectif est de faciliter

l'usage et l'appropriation des outils numériques afin que ceux-ci deviennent des vecteurs d'inclusion, de développement personnel et de lien social. L'activité de Colombbus s'articule autour de trois domaines :



- #EDUCATION / Apprentissage de la programmation. La Plateforme Declick propose un apprentissage ludique de la programmation par les 7-15 ans. <http://www.declick.net/>
- #INSERTION/ Agence web sociale et solidaire. Adossée au dispositif de l'Insertion par l'Activité économique «Chantier d'Insertion», l'agence 10mentionWeb emploie des personnes en situation d'exclusion en tant qu'intégrateurs web pendant 10 mois. <http://www.10mentionweb.org/>
- #LIEN SOCIAL / Lieu d'accueil et d'expérimentation numérique. Le Passage Numérique est un lieu ressource par et pour les habitants favorisant le savoir, la créativité le dialogue et le brassage des idées, notamment via des ateliers d'appropriation des outils

numériques. <http://passage.colombbus.org/>



Pour en savoir plus sur Colombbus, le GIP Maximilien a interrogé **Sophie Germain**, sa **Directrice générale** qui nous livre son point de vue sur l'accès des structures ESS à la commande publique, la nécessité de développer les clauses sociales, son expérience de la plateforme Maximilien et bien d'autres questions.

Que vous évoque le dispositif des clauses sociales ? Est-ce une modalité que vous utilisez dans le cadre des activités portées par votre association en vue de concourir à une meilleure et plus grande insertion des publics éloignés de l'emploi ?

Le dispositif des clauses sociales contribue à développer les activités de notre agence web et donc à placer en situation professionnelle nos salariés en insertion, sur des projets de communication digitale commandités par les donneurs d'ordre publics. C'est la mise en situation professionnelle qui garantit une meilleure insertion pour nos salariés.

Comment accompagnez-vous les personnes dans leur parcours ? Quelle démarche partenariale avez-vous mise en œuvre, sur votre territoire, avec les acteurs de l'insertion mais aussi avec les facilitateurs, acteurs pivot de la mise en œuvre des clauses sociales ? Avez-vous développé des partenariats ou mécénats avec des entreprises ?

La dimension d'accompagnement socio-professionnel est un des piliers de notre parcours d'insertion. Un conseiller est dédié aux salariés de chaque site de production, et les accompagne dans la résolution des freins à l'emploi et dans les démarches d'insertion (évaluation des compétences, orientation, préparation aux entretiens, recherche d'emploi). Nos partenaires sur les territoires sont les partenaires institutionnels et de l'emploi (Direccte, pôle emploi, missions locales, maisons de l'emploi), les facilitateurs et les entreprises. Nous avons noué des partenariats avec des agences de communication à qui nous proposons des services complémentaires à leurs activités mais également avec des grandes entreprises dans le cadre de mécénats (Accenture).

Que pensez-vous de manière générale de l'accès aux marchés publics pour une association comme la vôtre ? Quels sont les facteurs clés de réussite et les freins que vous avez identifiés ? Utilisez-vous le Portail

Maximilien, et notamment la bourse à la co et sous-traitance proposée ?

L'accès aux marchés publics pour notre association est un élément clé de notre développement, particulièrement à un stade où nous essaions notre activité en Ile de France. C'est un moyen pour nous de garantir un flux de revenus pour changer d'échelle et de nous ancrer dans un territoire. Les facilitateurs ont un rôle clé pour assurer la réussite du dispositif des clauses sociales, par leurs actions de sensibilisation auprès des acheteurs et leur proactivité à mettre SIAE et services des achats en relation directe. Nous utilisons le portail Maximilien pour effectuer la veille sur nos marchés ainsi que la bourse à la co-traitance, même si les marchés de communication sont trop peu associés à des clauses sociales.

Avez-vous constaté une évolution depuis la réforme du droit de la commande publique en avril 2016 qui permet aux acheteurs publics de réserver des marchés à des structures de l'insertion par des SIAE et à des entreprises de l'ESS ?

Nous constatons que le travail de facilitation mené par les responsables de la commande publique ou nos partenaires institutionnels et de réseaux d'insertion commence à porter ses fruits. L'enjeu est de valoriser auprès des services achats et des services opérationnels nos compétences et nos capacités à répondre aux besoins des marchés publics. Certains marchés réservés dans le domaine de la communication digitale ont ainsi été publiés dans les derniers mois.

Outre le marché que vous avez remporté en avril 2017 avec le GIP Maximilien pour la création du logo et de supports pour la MACS, vous avez remporté un marché avec la Ville de Paris. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

Nous avons remporté un marché pour le développement du site des conseils de quartier du 10e arrondissement de Paris. Ce site inclut plusieurs fonctionnalités interactives, un forum de discussion et sa conception multi-sites permet d'agréger 6 sites en un. Notre ambition est de participer à la construction de l'écosystème numérique des acteurs publics, depuis la création de l'identité visuelle, en passant par tous les registres de la communication digitale, sans oublier les applications de services.

Vous avez participé à l'OpenMap ESS du 18 mai : en quoi votre participation à cette rencontre vous a-t-elle été profitable ? Vous a-t-elle permis d'ouvrir de nouvelles portes auprès des acheteurs publics,

d'élargir votre réseau de contacts ?

Notre participation à l'OpenMap nous a permis de gagner en visibilité auprès des acteurs de la commande publique, ce qui est très positif. Nous réalisons qu'il faut du temps aux facilitateurs pour convaincre les services achats des segments sous représentés dans les clauses sociales (notamment les prestations intellectuelles et de communication). Nous avons eu également des contacts prometteurs avec des entreprises de l'ESS présentes lors de cette matinale.

Pour en savoir plus

- Sur l'agence 10mentionWeb, lire l'article sur achatpublic.info du 19 juin 2017

<http://terres-numeriques.fr/wp-content/uploads/2017/05/achatpublic.info-19juin2017.pdf>

- Sur les OpenMap ESS, voir le site web

<https://openmapsocial.wordpress.com/>

État et collectivités main dans la main dans le développement de l'administration numérique



[Lu sur le site modernisation.gouv.fr](http://modernisation.gouv.fr)

Fruit d'une collaboration entre État et collectivités, le programme de développement concerté de l'administration numérique territoriale (DcANT) a été officiellement lancé le 6 octobre 2015. Parmi les priorités de ce programme animé par le SGMAP : la simplification des échanges entre administrations, l'unification de la relation avec

L'usager ou le développement de l'écosystème numérique des territoires.

Le programme repose sur le besoin d'une gouvernance partagée entre l'État et les collectivités autour des grands projets qui impactent l'administration numérique territoriale. » Laure de la Bretèche, secrétaire générale pour la modernisation de l'action publique.

Une feuille de route sur deux ans, des axes stratégiques



prioritaires, des recommandations concrètes, des problématiques partagées par tous... L'État et les collectivités s'engagent ensemble dans un programme de développement concerté de l'administration numérique territoriale (DcANT).

Officiellement lancé le 6 octobre 2015, ce programme est le fruit d'une année de concertation conduite au sein d'une instance de gouvernance réunissant les associations d'élus, les collectivités territoriales et les ministères :

l'instance nationale partenariale (INP), animée et pilotée par le secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP).

Ce programme entend faire converger la stratégie de transformation numérique des collectivités territoriales avec celle de l'État et de ses différents projets (État plateforme, gouvernement ouvert, open data, choc de simplification...).

Simplifier les échanges entre collectivités et État

Au cœur du programme DcANT, dix recommandations opérationnelles. Les unes sont atteignables très rapidement, les autres, plus structurantes, s'inscrivent dans le moyen terme. Toutes s'articulent autour de plusieurs axes stratégiques. Premier d'entre eux : l'efficacité des relations inter-administrations. « Les échanges entre l'État et les collectivités doivent être simplifiés », explique Céline Faivre, adjointe à la cheffe du département Administration numérique en charge du programme DcANT au sein du SGMAP. « L'une des recommandations du programme insiste sur la mise en place d'un mécanisme mutualisé d'identification et d'authentification des agents et des élus, en s'appuyant sur des annuaires et des bases tiers partagés. Ce système permettrait aux collectivités d'échanger avec l'État et d'accéder à ses applications

informatiques de façon simplifiée et sécurisée. » La construction d'un France Connect Agents fait d'ailleurs l'objet de travaux associant le Ministère de l'Intérieur, de la Justice, la DGFIP et 9 collectivités territoriales.

[Lire la suite de l'article sur modernisation.gouv.fr](#)

Achat et numérique : le meilleur des (deux) mondes (SiPublic.info)



Extraits de l'article paru le 21 avril 2015 sur SiPublic.Info le (auteur : Luc Derriano)

[...] Comment favoriser la connaissance mutuelle entre les acheteurs publics franciliens et les entreprises de la filière TIC régionale ? La première matinale OpenMap Numérique a tenté de rapprocher l'offre et la demande en Ile-de-France. L'innovation n'est pas forcément dans la démarche mais dans sa mise en oeuvre et les montants évoqués. Quand les acheteurs publics franciliens rencontrent les start-up, qu'est-ce qu'ils se racontent ? Une centaine d'experts de la commande numérique ont échangé, le 17 avril, dans l'hémicycle du conseil régional, à Paris, à l'occasion d'une première matinale « OpenMap Numériques ». Dans un double objectif : « faire de l'achat public un outil de développement pour la région, l'emploi, le territoire et soutenir la filière numérique », a indiqué Corinne Bord. La présidente du GIP Maximilien et vice-présidente du conseil régional d'Ile-de-France en charge du personnel, de l'administration générale et des marchés publics veut « donner du sens, de l'action, de l'interaction » au 500 M€ de marchés annuels régionaux. [...]

[...] Une séance de « networking » a permis aux participants, préalablement inscrits, de soutenir leur cause auprès de 16 acheteurs publics locaux, accompagnés de leurs DSI (conseil régional, conseil départemental de Seine-Saint-Denis, des Hauts-de-Seine, mairie de Paris, UGAP, communauté d'agglomération Plaine Communes). [...]

[...] Les OpenMap Numériques se concrétisent sous forme d'un site internet, lancé il y a 5 semaines. S'y trouvent notamment les feuilles de route achat, dont les premières viennent d'être mises en ligne. Trois acheteurs (la région, le département des Hauts-de-Seine et la mairie de Paris) y présentent leurs besoins dans le secteur des TIC, « très en amont », sur un horizon de 12 à 18 mois. « Cette démarche offre aux prestataires numériques une visibilité sur les projets publics en la matière », indique le site. Sept roadmaps seraient déjà finalisées. Se trouvent aussi sur le site les dates des quatre matinées de l'achat public numérique, prévue d'ici le premier trimestre 2016, avec la possibilité pour les 120 entreprises inscrites, de prendre des rendez-vous en tête-à-tête avec les acheteurs (343 demandes, au 15 avril). Le groupement d'intérêt public Maximilien porte cette démarche, avec une quinzaine de partenaires : Cap digital, le Syntec, CGPME IDF, MEDEF IDF, le SAE... [...]

[Lire l'article dans son intégralité »](#)

[Lire le dossier de presse des OpenMap Numériques »](#)

Rendez-vous le 17 avril pour la
1ère Matinale OpenMap Numérique :
concept innovant de rencontres
entre acheteurs publics et

entreprises du numérique



Permettre aux acheteurs publics franciliens de mieux connaître l'offre de prestations Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) : telle est la proposition du GIP Maximilien qui organise sa **première Matinale OpenMap Numérique le vendredi 17 avril à Paris**.

Table-ronde, séances de pitches et entretiens bilatéraux permettront aux acteurs publics et privés de faire mieux connaissance, d'exprimer leurs besoins et de se prêter au jeu des questions-réponses sur le thème des marchés publics.

« Nous espérons que ces matinales contribueront à ce que la commande publique en Ile-de-France atteigne l'objectif national à horizon 2020 qui fixe à 2% la part des marchés publics attribués aux TPE, PME, ETI de croissance innovantes , souligne Alexis Boudard, Directeur du GIP Maximilien qui animera la matinale. Pour l'ensemble des partenaires du projet, OpenMap Numériques est une opportunité originale pour mieux se connaître en amont de la passation des marchés publics ».

L'événement promet d'être une belle réussite, en atteste la forte participation enregistrée, par les organisateurs : plus de 175 participants sont déjà inscrits à la matinale, tandis que 266 demandes de rendez-vous auprès des 16 acheteurs publics * représentant différents services : DSI, Communication, Prospective, Commande Publique. Trois temps forts rythmeront cet OpenMap Numériques, qui ouvrira ses portes à 8h30 dans l'hémicycle du Conseil régional d'Île-de-France (57 rue de Babylone, Paris 7ème) :

- Table ronde « Le Numérique, levier de performance de l'action publique territoriale » avec la participation d'ISSY MEDIA, la ville d'Alfortville et La Fonderie.
- Témoignages d'entreprises sous la forme de pitches : 8 entreprises** du numérique ont été sélectionnées parmi une trentaine de candidats pour venir faire leur pitch devant les 16 acheteurs publics issus de

7 structures différentes.

- Séance de networking – rencontres bilatérales – entre acheteurs publics et entreprises du numérique.

La matinale sera introduite par Corinne Bord, Présidente du GIP Maximilien et vice-présidente du Conseil régionale d’Ile-de-France en charge du personnel, de l’administration générale et des marchés publics.

(*): Le Conseil régional d’Île-de-France, le Conseil général de Seine-Saint-Denis, le Conseil général des Hauts-de-Seine, la Mairie de Paris, la Ville d’Alfortville, l’UGAP, la Communauté d’Agglomération Plaine Communes.

(**) Les 8 entreprises sélectionnées : XWiki SAS, Almetis, Quelle Ville ?, Data Publica, EchoSystems, Adminext, Non Stop Systems et SESIN.

Lancé en décembre 2014, le projet OpenMap Numériques, porté par le GIP Maximilien, en lien avec la DIRECCTE Ile-de-France, a pour objectif de favoriser la connaissance mutuelle entre les acheteurs publics franciliens et les entreprises de la filière numérique. Pour cela, différentes actions sont mises en oeuvre :

- Mise en place de feuilles de route achats numériques. Les acheteurs publics sont invités à présenter leurs besoins dans le secteur des technologies de l’information et de la communication et du numérique sur un horizon de 12 à 18 mois. Cette démarche offre aux prestataires numériques une visibilité sur les projets publics en la matière. 7 feuilles de route ont, d’ores et déjà, été présentées.
- Organisation de 4 Matinales de l’Achat Public numérique : le 17 avril puis en juin, octobre et lors du 1er trimestre 2016 :
- 19 juin 2015, Rencontre OpenMap Numérique n°2 co-organisée avec le pôle de compétitivité CAP DIGITAL.
- 15 octobre 2015, Rencontre OpenMap Numérique n°3 co-organisée avec le SYNTEC Numérique et le pôle de compétitivité SYSTEMATIC Paris Région. Cette 3ème rencontre sera organisée en complémentarité avec la Journée Ambition PME du pôle de compétitivité SYSTEMATIC.
- 1er trimestre 2016, Rencontre OpenMap Numérique n°4 (projet) co-organisée avec la Communauté d’agglomération Plaine Commune.

Retrouvez le programme de la matinale du 17 avril :

<http://www.openmap-numeriques.fr/programme/>

Lisez le dossier de presse très complet :

http://www.maximilien.fr/IMG/pdf/dossier_presse_openmap_numeriques.pdf

« Commande publique, PME-PMI, Entreprises innovantes et Territoires » : thème du prochain colloque de la Mission Ecoter le 1er octobre à Paris



« Commande publique, PME-PMI, Entreprises innovantes et Territoires : **Passer d'une logique d'achat à une logique de dynamisation**

économique » est le thème du prochain colloque de la Mission Ecoter qui aura lieu **le mercredi 1er octobre 2014 dans les locaux de la Caisse des dépôts** (72 avenue Pierre Mendès-France à Paris).

[Modalités et Inscription](#) ⇒

Rapprocher les collectivités territoriales des entreprises numériques, quelle que soit leur taille, dans la commande publique est une ambition partagée depuis longtemps ; cependant les difficultés de croissance des PME et de l'emploi plaident en faveur d'un changement énergique dans la conduite de l'achat public. La commande publique ne se résume pas qu'à une question juridique, elle est une affaire de gestion opérationnelle dont la bonne exécution repose sur la professionnalisation des achats publics. Elle est aussi, de façon plus prégnante, une question de responsabilisation des donneurs d'ordre au regard des objectifs de relance économique qui doivent inscrire leur choix dans le respect de la réglementation : travail sur la rédaction des appels d'offres, choix du long terme avec la notion de « mieux disant » – plutôt que choix du « moins disant » avec le double effet de « dumping financier et social », avec une analyse systématique du coût global d'acquisition (Capex + Opex) . Enfin, elle doit être conduite de façon totalement

transparente pour tous.

Il est donc nécessaire d'accompagner les acheteurs publics et leurs partenaires privés dans cette évolution indispensable. Nous verrons ainsi comment rendre la commande publique plus simple, plus transparente, plus performante et efficace, puis avec les acteurs de la filière TIC (infrastructures, réseaux, SSII, éditeurs), nous nous attacherons à comprendre comment rapprocher l'offre de la demande pour la valorisation du tissu économique territorial, l'emploi, la pérennité économique des grandes entreprises comme des PME locales, en gardant aussi à l'esprit l'intérêt de l'utilisateur des services publics qui, in fine, finance l'achat public !

Nous nous attacherons également à mettre en perspective les besoins liés à la transition énergétique par rapport aux achats, aux besoins de connaissance des marchés et de commande publique.

Intervenants : Direction des Affaires Juridiques – Jean Maïa – Directeur ; Médiation des marchés publics – Jean-Lou Blachier – Médiateur des Marchés publics ; Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique – Clara Sorin – Directrice de projet, programme « Dites-le nous une fois » ; CCI Paris Île-de-France – Florence Jacquemot – Chargée de mission – Département Droit public et économique ; Fédération des industriels des réseaux d'initiative publique – Jean-Christophe Nguyen – Délégué Général ; Pacte PME – Valérie Gonon – Direction des achats Bureau des Supports et Techniques d'Achats de la Ville de Paris ; Syntec Numérique – Véronique Toner – Présidente de la Commission PME & Régions et Administratrice ; APPROLYS – Sylvie Darmoun-Herdhuin – Chef de projet Approllys ; Breizh Small Business Act – Céline Faivre – Présidente ; Conseil général des Hauts-de-Seine – Laurent Joannard Lardant – Directeur des systèmes d'information (sous réserve) ; GIP eBourgogne – Louis-François Fléry – Directeur ; GIP Maximilien – Alexis Boudard – Directeur ; Ville de Saint-Ouen – François Villette – Directeur de la Commande publique ; Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies – Jean-Marc Proust – Chef de service

« La Bretagne se dote d'une conférence régionale de la modernisation publique » (La Gazette)



La Gazette des Communes, le 5 juin 2014 – **La Bretagne se dote d'une conférence régionale de la modernisation publique**, par Solenne Durox.

[...] Instaurée par le Pacte d'avenir pour la Bretagne, la conférence régionale de la modernisation publique a été installée le 21 mai 2014 à Rennes par le préfet de région et le président du conseil régional. Cette nouvelle instance qui associe représentants des collectivités et acteurs socio-économiques au sein de groupes de travail est chargée de proposer un cadre d'expérimentations de mesures de simplification des démarches administratives.

Dans la droite ligne du "choc de simplification administrative" souhaité par le Président de la République, le Pacte d'avenir pour la Bretagne signé en décembre 2013 a réitéré l'exigence de mise en place de mesures pour faciliter les initiatives publiques et privées sur le territoire. Il a notamment instauré la création d'une conférence régionale de la modernisation publique.

« La Bretagne est la seule en France à disposer d'une telle instance, comme elle est la seule à expérimenter de front trois mesures de facilitation des projets : l'autorisation unique, le certificat de projet et les zones d'intérêt économique et écologique », souligne Rodolphe Ollivier, adjoint au secrétariat général pour les Affaires régionales de Bretagne.

La conférence régionale de la modernisation publique a été installée le 21 mai 2014 en présence de Thierry Mandon, député PS de l'Essonne, nommé depuis secrétaire d'Etat chargé de la Réforme de l'Etat et de la Simplification. Ce dernier a salué l'engagement des acteurs bretons dans cette démarche innovante.

« L'idée est qu'il puisse y avoir au niveau régional un lieu de synthèse et d'échange entre l'Etat, les collectivités et les acteurs socio-

économiques afin d'identifier, dans une dynamique ascendante, les sujets de simplification administrative », explique Ludovic Magnier, adjoint au Directeur général des services en charge des politiques publiques. « Négocier les propositions de simplification au niveau local facilite leur approbation », ajoute Rodolphe Ollivier. [...]

[Lire la suite](#) ⇒

Le 18 juin à Paris : Colloque « Commande publique » de la Mission Ecoter



La Mission Ecoter organise le 18 juin à Paris un colloque sur **Commande publique, PME-PMI et Territoires : Passer d'une logique d'achat à une logique de dynamisation économique.**

Lu sur le site www.ecoter.org :

Rapprocher les collectivités territoriales des entreprises numériques, quelle que soit leur taille, dans la commande publique est une ambition partagée depuis longtemps ; cependant les difficultés de croissance des PME et de l'emploi plaident en faveur d'un changement énergétique dans la conduite de l'achat public. La commande publique ne se résume pas qu'à une question juridique, elle est une affaire de gestion opérationnelle dont la bonne exécution repose sur la professionnalisation des achats publics. Elle est aussi, de façon plus prégnante, une question de responsabilisation des donneurs d'ordre au regard des objectifs de relance économique qui doivent inscrire leur choix dans le respect de la réglementation. Enfin, elle doit être conduite de façon totalement transparente pour tous.

A travers ce colloque, la Mission Ecoter souhaite donner la parole

aux administrations d'Etat, aux opérateurs économiques, aux donneurs d'ordre et aux acheteurs publics. Nous verrons ainsi comment rendre la commande publique plus simple, plus transparente, plus performante et efficace, puis avec les acteurs de la filière TIC (infrastructures, réseaux, SSII, éditeurs), nous nous attacherons à comprendre comment rapprocher l'offre de la demande pour la valorisation du tissu économique territorial, l'emploi, la pérennité économique des grandes entreprises comme des PME locales, en gardant aussi à l'esprit l'intérêt de l'utilisateur des services publics qui, in fine, finance l'achat public !

Intervenants attendus à ce colloque :

Direction des Affaires Juridiques, Médiation des marchés publics, SGMAP, CCI Paris Île-de-France, FIRIP, Pacte PME, Syntec Numérique, APPROLYS, Conseil général du Loiret, Breizh Small Business Act, Conseil général des Hauts-de-Seine, GIP e-bourgogne, GIP Maximilien, Ville de Saint-Ouen.

[En savoir plus](#) ⇒